



Rapport de gestion
2018



➤ Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni à 10 reprises durant l'exercice 2018. Outre ses tâches courantes de suivi des placements et de la gestion de la Fondation, le Conseil a également, en bref :

1. approuvé les comptes 2017 ;
2. participé à une formation spécialisée sur la LPP ;
3. adopté le taux d'intérêt à créditer sur l'entier des comptes épargne 2018, soit 1.00% ;
4. décidé le versement aux retraités du montant additionnel non garanti conformément au règlement.
5. décidé de confier dès 2020 la gestion administrative et comptable à la société SLPS (une société du groupe Swiss Life).

➤ Affiliés et effectifs

Fin 2018, **771 employeurs** sont affiliés à la Fondation, dont 536 ont cotisé pour l'année écoulée. Les assurés sont au nombre de 6'673, dont 3'579 pour lesquels des salaires ont été déclarés. Parmi les 123 rentiers (+18) : 25 retraités, 5 invalides, 2 enfants et 4 conjoints survivants sont toujours gérés par la Bâloise Assurances (sans changement par rapport à l'année précédente) alors que 58 retraités (+12), 7 invalides (+2), 16 enfants (+3) et 6 conjoints survivants (+1) sont administrés par la Fondation.

	2016	2017	2018
Employeurs affiliés	600	691	771
Employeurs cotisants	429	493	536
Assurés affiliés	5'412	6'130	6'673
Assurés cotisants	2'967	3'500	3'579

➤ Résultats de l'exercice

Le résultat global 2018, avant dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs, est une **perte de CHF 6'609'045**. L'autonomie de la gestion des titres nécessite la constitution de cette réserve qui est fixée pour nous, par des spécialistes en gestion de fortune, à 19.3% des engagements. La réserve de fluctuation de valeurs a donc été réduite du montant de la perte. Elle atteint à fin 2018 CHF 8'430'908. Il n'y a par conséquent pas de fonds libres.

Du point de vue du bilan, l'actif représente un montant de CHF 105.2 millions, dont 26.5% en obligations, 30.6% en actions, 12.9% en immobilier Suisse et 5.9% en placements alternatifs. Le solde, soit 24.1%, représente des liquidités et des créances directes. Les engagements au passif représentent CHF 96.4 millions, dont notamment CHF 73.6 millions sur les comptes épargne des assurés, CHF 15.4 millions pour les rentiers et CHF 5.8 millions en provisions techniques.

La provision pour « Taux de conversion favorable » reste stable à CHF 5.4 millions.

Le fonds de secours n'a à nouveau pas été utilisé au cours de l'exercice écoulé. Il présente au 31.12.2018 un solde de CHF 110'000 (inchangé par rapport au 31.12.2017).

Les risques décès et invalidité sont entièrement réassurés depuis le 1^{er} janvier 2016 par un contrat de type « réassurance congruente » conclu avec la Mobilière pour une durée de 5 ans.

➤ Gestion financière

Dès le 1^{er} octobre 2018 la fortune de la Fondation est à nouveau répartie entre 2 gérants de fortune seulement. En effet, le Conseil de fondation a décidé, pour des questions de performance, de confier l'entier de la fortune gérée par la banque Bonhôte à Pensofinance. 2013 et 2014 ont été de bonnes années avec un rendement resp. de 6.0% et 7.7%. 2015 et 2016 s'étaient soldées par un rendement de 0.2%, resp. 2.8%. **Le rendement de 2018 est négatif : -5.7%** ; ceci après une année 2017 très positive : +8.3%. A titre de comparaison, selon enquête de l'UBS, la performance moyenne des caisses de pension suisses avec moins de 300 millions de fortune a été de **-4.5%** en 2018 contre +8.4% en 2017. A relever qu'au 30 avril 2019, la performance dépasse les 7.0% et permet donc déjà à la Fondation d'effacer la mauvaise année qu'a été 2018.

Résultat net des placements (en millions de CHF) :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat net	+3.5	+5.3	+0.2	+2.3	+7.4	-5.7

➤ Adaptation des dispositions réglementaires

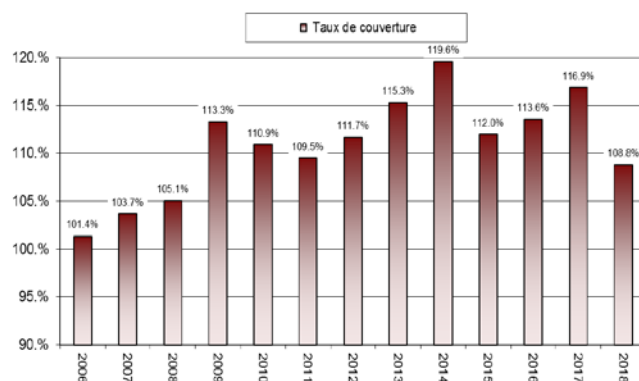
L'application de la charte d'investissement (volonté de favoriser les investissements responsables et durables) a pris pleinement ses effets dès 2016.

Le taux technique reste à 2.0% au 31 décembre 2018 de manière à correspondre au taux technique de référence défini par la Chambre Suisse des experts en caisses de pensions (CSEP).

➤ Evolution du taux de couverture

Le taux de couverture est un indicateur de la santé financière d'une institution de prévoyance. Un taux supérieur à 100% signifie que la fortune est supérieure aux engagements envers les assurés actifs et rentiers. À la fin de l'année 2018, les caisses de pension de droit privé présentaient un taux de couverture moyen de 107.7% contre 108.8% pour Artes & Comoedia.

Il a évolué comme suit :



➤ Conclusion

Les pertes de 2018 ont entraîné une réduction d'environ CHF 6.6 millions de la réserve de fluctuation de valeurs. Compte tenu de l'alimentation de toutes les provisions et réserves techniques nécessaires à la garantie à moyen terme de la bonne santé financière de la Fondation, le taux de couverture est encore bon puisqu'il s'élève à 108.8% au 31.12.2018 contre 116.9% une année auparavant.